

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de nuit (art. 17 LTr)

- ISS FOOD HYGIENE SERVICE SA, 1217 Meyrin
nettoyage des locaux de Gate Gourmet à Genève (aéroport)
2 ho
25 février 2001 au 23 février 2002
- Coop Valais / Wallis Châteauneuf, 1951 Sion
préparation des pâtes, fabrication emballage et expédition
24 ho ou f
1 février 2001 au 7 février 2004 (renouvellement/modification)

Travail du dimanche (art. 19 LTr)

- Miforma SA, 1670 Ursy
expédition et préparation des expéditions
2 ho
6 mai 2001 au 16 novembre 2002 (remplacement)
- ISS FOOD HYGIENE SERVICE SA, 1217 Meyrin
nettoyage des locaux de Gate Gourmet à Genève (aéroport)
1 ho
25 février 2001 au 23 février 2002

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/ 29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Travail de nuit

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2 LTr)

- Infré SA, 1800 Vevey
ligne de fabrication de thé sans théine
12 ho
16 avril 2001 au 17 avril 2004 (renouvellement/modification)
- Geberit Fabrication SA, 1762 Givisiez
usine de fabrication de tubes en métal-plastique, emballage et réticulation –
organisation en „3 x 8“
21 ho
12 février 2001 au 16 février 2002 (modification)
- Geberit Fabrication SA, 1762 Givisiez
usine de fabrication de tubes en métal-plastique, emballage et réticulation –
organisation en „week-end“
14 ho
11 février 2001 au 16 février 2002
- Lemo SA, 1024 Ecublens
ateliers de galvanoplastie, d'injection et de montage automatique
14 ho
5 novembre 2000 au 8 novembre 2003 (renouvellement/modification)
- Boulangerie Raymond Willommet, 1024 Ecublens
locaux de fabrication
10 ho ou f
28 janvier 2001 au 31 janvier 2004

Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Geberit Fabrication SA, 1762 Givisiez
usine de fabrication de tubes en métal-plastique, emballage et réticulation –
organisation en „week-end“
14 ho
11 février 2001 au 16 février 2002

- Geberit Fabrication SA, 1762 Givisiez
usine de fabrication de tubes en métal-plastique, emballage et réticulation
3 ho
11 février 2001 au 16 février 2002
- Lemo SA, 1024 Ecublens
ateliers de galvanoplastie, d'injection et de montage automatique
14 ho
5 novembre 2000 au 8 novembre 2003 (renouvellement/modification)
- Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
fabrication de la fibre optique: lignes d'étirage (tours) et de „screen test“
4 ho
25 février 2001 au 28 février 2004 (renouvellement)

Travail continu

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr)

- Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
fabrication de la fibre optique: lignes d'étirage (tours) et de „screen test“
32 ho
25 février 2001 au 28 février 2004 (renouvellement)
- Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
ligne de réticulation horizontale THT-LR2 (ligne 6, extrusion horizontale)
16 ho
4 mars 2001 au 28 février 2004 (renouvellement)
- Société Suisse des Explosifs, 3900 Brig-Glis
Chemie-, PETIN- und Detonexfabrikation
bis 48 M oder F
7. Januar 2001 bis 10. Januar 2004 (Änderung)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

10 avril 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail